

Mission Flamme Olympique

Tutoriel – Application Web pour la Semaine olympique et paralympique

1 Premier degré : formulaire d'inscription

[Lien vers le formulaire d'inscription en ligne](#) (ou flasher le QR Code ci-contre)



Formulaire d'inscription pour le premier degré

Nouvelle inscription :

Compléter le formulaire suivant pour vous inscrire à la "Mission Flamme Olympique"

1. UAI (ex RNE) :
2. Mot de passe : (6 caractères minimum)
- Confirmer le mot de passe :
3. Nom de l'école :
4. Département :
5. Commune :
6. Secteur :
7. Adresse de messagerie :

Valider l'inscription

Compléter le formulaire d'inscription :

Tous les champs doivent être complétés !

1. Indiquer l'UAI (ex RNE) dans le champ 1 ;
2. Choisir un mot de passe de 6 caractères minimum (minuscules, majuscules, chiffres ou caractères spéciaux). **Conserver bien le mot de passe car celui-ci ne peut être ni retrouvé, ni modifié !**
3. Sélectionner le département dans le menu déroulant ;
4. Indiquer la commune de l'école ;
5. Préciser le secteur à l'aide du menu déroulant ;
6. Indiquer une adresse de messagerie valide ;
7. Valider l'inscription.

Confirmation de l'inscription

Vérifier les données renseignées avant la validation définitive

1. UAI (ex RNE) : 1234567T
2. Mot de passe : non visible !
3. Nom de l'école : ECOLE ALFRED MAIZIERES
4. Département : Meurthe-et-Moselle
5. Commune : NANCY
6. Secteur : public
7. Adresse de messagerie : mail@mail.fr

Validation définitive

[Retour pour corriger ou annuler](#)

Un écran récapitulatif s'affiche avant la validation définitive de l'inscription.

L'inscription est immédiate (aucune confirmation par mail).

En cas d'erreur constatée, le lien en bas de l'écran « Retour pour corriger ou annuler »

2 Enregistrer un résultat

2.1 Se connecter à l'application

Se rendre sur la page d'accueil de l'application en ligne : [accès à la page d'accueil](#)



Identification de l'établissement

L'identifiant est le numéro UAI de l'établissement associé à un mot de passe. Ces deux informations ont été envoyées à l'adresse de courrier électronique de l'établissement (sauf pour les écoles du premier degré).

UAJ : un numéro à 7 chiffres suivi d'une lettre.

Mot de passe : à saisir en lettres majuscules pour les collèges, les lycées et toutes les autres structures.

Pour les écoles du premier degré : saisir le mot de passe choisi lors de l'inscription.

Après la réussite de la connexion, un écran permettant d'enregistrer une distance parcourue en kilomètres et un nombre de participants s'affiche.

En bas de la page d'accueil se trouvent des liens vers des outils, le site de la plateforme nationale « Génération 2024 » et l'espace dédié à la SOP.



UAJ (ex RNE) :

Mot de passe :

Connexion

Autorisation de captation



[Télécharger l'autorisation de captation à compléter](#)

Podomètre - compteur de pas



[Android - iPhone](#)

Le compteur seul

intégration du compteur dans une page web : [exemple](#)

Liens Internet :

- [Plateforme nationale "Génération 2024"](#)
- [La semaine olympique sur la plateforme "Génération 2024"](#)

2.2 Enregistrer un résultat



Deux informations sont à renseigner :

- La distance parcourue en nombre de kilomètres. Le séparateur des décimales peut être la virgule ou le point (par ex. 5,3 ou 5.3). Toute nouvelle saisie s'additionne à la distance déjà enregistrée.

- Le nombre de participants.

Attention un participant ne doit être comptabilisé qu'une seule fois

même s'il participe à plusieurs opérations dans la semaine ; il est donc important de gérer toujours le même groupe ou classe. **Lors d'un nouvel enregistrement d'une distance avec les mêmes participants, il faut mettre 0 dans le champ des participants (il n'y a pas de nouveau participant), sinon n'indiquer que les nouveaux participants (première participation à une action) !**

En bas de page, il est possible, en cas d'erreur, d'effacer la distance et le nombre de participants enregistrés et recommencer la saisie.

Bilan actuel :

La distance déjà parcourue pour votre établissement est de 0.0 Km.
Nombre de participants : 0

Enregistrer un résultat :**Remarques importantes !**

Deux informations sont à renseigner :

- La distance parcourue en nombre de kilomètres. Le séparateur des décimales peut être la virgule ou le point (par ex. 5,3 ou 5.3). Toute nouvelle saisie s'additionne au résultat déjà enregistré.

- Le nombre de participants. Attention un participant ne doit être comptabilisé qu'une seule fois même s'il participe à plusieurs opérations dans la semaine ; il est donc important de gérer toujours le même groupe ou classe. Lors d'un nouvel enregistrement d'une distance avec les mêmes participants, il faut mettre 0 dans le champ des participants (il n'y a pas de nouveau participant), sinon ne renseigner que les nouveaux participants !

En bas de page, il est possible, en cas d'erreur, d'effacer la distance et le nombre de participants enregistrés et recommencer.

Le total académique sur la page d'accueil est mis à jour en temps réel.

1. Indiquer le nombre de kilomètres à enregistrer (valeur en km) :

5.3 par ex.

2. Indiquer le nombre de participants (qui seront rajoutés éventuellement à ceux déjà enregistrés) :

2 par ex.

Enregistrer les résultats

Remettre toutes les données saisies à zéro (attention opération immédiate) ! :

Effacer les données enregistrées

Confirmation des résultats

Vérifier les résultats enregistrés avant la validation définitive

Valeurs avant ajout

Kilomètres déjà parcourus : 0.0 Km

Nombre de participants déjà comptabilisé : 0

Kilomètres à ajouter : 12.5 Km

Nombre de participants à ajouter : 8

Résultats de l'établissement après ajout

Kilomètres parcourus : 12.5 Km

Nombre de participants : 8

Validation définitive

[Retour pour corriger ou annuler](#)

Un écran récapitulatif s'affiche avant la validation définitive de la distance et du nombre de participants.

L'enregistrement est immédiat ; le compteur en page d'accueil est mis à jour immédiatement.

En cas d'erreur constatée, le lien en bas de l'écran « Retour pour corriger ou annuler » permet de recommencer.

3 Annexe

En bas de la page d'accueil se trouvent divers liens dont :

- Une demande d'autorisation de captation de l'image d'élèves à utiliser si des images sont enregistrées mettant en avant des élèves identifiables et davantage que l'événement lui-même (gros plan sur un élève ou un groupe d'élèves par exemple) ;
- Une application « podomètre – compteur de pas » pour avoir une estimation rapide d'une distance parcourue en utilisant un smartphone ;
- Un lien vers l'affichage d'une page avec le compteur seul et un exemple pour partager le compteur dans un format réduit en l'intégrant directement dans une page Internet d'un site tiers (illustration avec [le code d'intégration fourni](#)).

